

GILETS JAUNES

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL RAPPELLE LES FAITS

Le 11 janvier dernier, le Président Marc Lefèvre accompagné de Jean Morin 1^{er} vice-président ont rencontré le collectif saint-lois des Gilets Jaunes. À l'écoute des doléances, Le Président Marc Lefèvre s'est engagé à ce que les services du Département étudient les situations sociales délicates vécues par certains gilets jaunes et cela avec toute la discrétion et le cadre professionnel habituels.

Le Président est retourné une seconde fois sur le rond-point quelques jours plus tard. Le collectif des gilets jaunes rencontrait des difficultés pour trouver une salle de réunion. Afin de les aider, le Président s'est alors engagé à intercéder auprès d'une commune proche de Saint-Lô. Le Maire d'Agneaux a accepté cette demande et leur a mis une salle à disposition, une fois par semaine.

Courant Janvier également, suite à des dégradations sur les panneaux installés sur les grilles de la Maison du Département, le Conseil Départemental n'a pas souhaité déposer plainte et simplement demandé au collectif des gilets jaunes de nettoyer les tags. Cela a été fait.

Tout au long du mois de janvier, la contrepartie demandée par le Président était une disparition progressive des éléments « en palette » installés près du rond-point. Ce démontage devait être définitif fin janvier dernier. La parole n'a pas été tenue.

Le Département a été à l'écoute, il a tenu ses engagements, mais cela n'a pas été le cas du collectif des gilets jaunes. Après plusieurs mois d'occupation d'un terrain propriété du Conseil Départemental, cette situation illégale ne peut perdurer. Aussi, une procédure a été lancée.

CONTACTS PRESSE

Nicolas Bourdet
02 33 05 95 03 – 06 86 38 20 84
nicolas.bourdet@manche.fr

Héloïse Caillard
02 33 05 99 43 – 07 84 15 07 61
heloise.caillard@manche.fr

Alexandra de Saint Jores
02 33 05 99 11 – 06 80 24 41 96
alexandra.desaintjores@manche.fr